

COMPTE RENDU SIMPLIFIE de la REUNION DU 12/03/2021

Travaux de drainage Impasse de la Fuye

Des travaux de remplacement de canalisation d'eau fait par l'entreprise Cana Ouest ont lieu actuellement impasse de la Fuye. Il y a actuellement un problème d'écoulement d'eau et Monsieur le Maire souhaite profiter de la présence d'une entreprise de terrassement pour demander un devis de pose de drain et d'une grille pour régler ce problème.

L'entreprise propose un devis de 2268 € TTC pour faire ce travail.

Le Conseil Municipal accepte le devis.

Programme voirie 2021

La commission des routes propose au Conseil Municipal le programme de travaux suivant :

Route de la Grande Houssaye VC 122 pour une somme de		3301,45 € HT
Chemin de l'Aubinière CR 56	«	4472,20 € HT
Route des Varennes VC 8	«	4983,35 € HT
Lieu dit Le Taillis VC 1	«	1856,01 € HT
Route des Avenages VC 2	«	16375,00 € HT
Route de la Chesnay de Ligron VC 140	«	1200,00 € HT
Route du Palet VC 132	«	4101,25 € HT
Route de Oizé VC 7	«	2752,00 € HT
Ecluse Route de Mareil	«	3883,70 € HT
Ecluse Rue de la Mairie	«	72417,31 € HT
Rue de Pringé : aménagements de sécurité	«	2059,40 € HT

Soit un total de 52315,85 € HT (62779,02 € TTC)

Le Conseil Municipal accepte ce programme.

Demande de subvention au titre des amendes de police

Les aménagements de sécurité dans le village sont éligibles aux subventions au titre des amendes de police. Une demande va être faite au département sur la base d'une dépense de 15008,07 € HT soit 18009,68 € TTC

Equipement informatique de l'école . Demande de subvention.

Dans le cadre du volet dédié à la transformation numérique de l'enseignement , un appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires est ouvert jusqu' au 31 mars 2021.

L'aide de l'état est compris entre 50 et 70 % selon la nature et le montant engagé par la collectivité.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec l'état pour le socle numérique dans l'école de St Jean de la Motte.

Refonte du site internet de la commune. Validation de devis

La commission information présente au Conseil Municipal 4 devis d'entreprises contactées pour la réalisation d'un nouveau site internet . Après étude des offres, le Conseil Municipal décide de retenir l'agence Electric Dog de Neuvy le Roi (37) pour la somme de 3150 € HT soit 3780 € TTC pour le nouveau site internet avec un contrat annuel de 350 € TTC soit 420 € TTC

Cette agence fera également un reportage photo sur la commune pour la somme de 250€ HT soit 300€ TTC.